

RÉSUMÉ :

Faire progresser les interventions tenant compte des traumatismes et de la violence en réponse à la violence familiale et fondée sur le sexe : une exploration de la durabilité

Mars 2026

Par : Katreena L. Scott, Anna-Lee Straatman, Meaghan Furlano, Nicole K. Jeffrey, Sabry Adel Saadi, & Jessica Webb

Citation suggérée :

Scott, K. L., Straatman, A.-L., Furlano, M. Jeffrey, N. K., Saadi, S. A., Webb, J. (2026). Résumé : Faire progresser les interventions tenant compte des traumatismes et de la violence en réponse à la violence familiale et fondée sur le sexe : une exploration de la durabilité. London, ON : Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants, Université Western. ISBN : 978-1-998746-19-4

Conception graphique :

Remerciements relatifs au financement :

Ce projet est financé par l'Agence de la santé publique du Canada dans le cadre du programme Prévenir et contrer la violence familiale : la perspective du milieu de la santé.

Centre de connaissances :

Le Centre de connaissances est un projet du Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants, à l'Université Western. www.kh-cdc.ca

Équipe du Centre de connaissances :

- Anna-Lee Straatman, gestionnaire de projet
- Jessica Webb, coordonnatrice de la mise en œuvre
- Katreena Scott, directrice universitaire
- Linda Mavura, coordonnatrice de la mise en œuvre
- Mara DiPersio, assistante en communications numériques
- Meaghan Furlano, assistante de recherche
- Nicole Jeffrey, associée postdoctorale
- Sabry Adel Saadi, coordonnateur de la mise en œuvre, agent de liaison francophone



Public Health
Agency of Canada

Agence de la santé
publique du Canada

Introduction et contexte

Le succès des programmes conçus pour contrer la violence familiale et fondée sur le sexe (VFFS) dépend de leur capacité à préserver leurs bienfaits essentiels et leurs fonctions au-delà de l'expiration du financement initial ou du soutien externe. Le présent rapport explore les voies favorisant le maintien durable de l'amélioration des résultats en matière de santé des victimes-survivantes de VFFS associées à deux cycles d'investissement de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) : le cycle 2015–2022 *Contribuer à la santé des victimes de violence conjugale et des enfants victimes de mauvais traitements au moyen de programmes communautaires* et le cycle 2022–2026 *Prévenir et contrer la violence familiale : la perspective du milieu de la santé*. Le Centre de connaissances (CC) du Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants, à l'Université Western, a reçu du financement au cours des deux cycles afin d'animer deux communautés de pratique (CdP) consécutives, composées de représentant·e·s de projet de tous les autres projets financés, dans le but de renforcer l'impact combiné de ces travaux.

Malgré l'attention accordée à la durabilité dans les demandes de financement et les rapports de projet par l'ASPC et d'autres organismes subventionnaires, la durabilité demeure une source de pression et de défis, tant pour les projets que pour les bailleurs de fonds. L'obtention d'un financement durable est un défi reconnu au sein du gouvernement du Canada et du secteur de la VFFS, en raison de montants de financement insuffisants et de la structure dominante du financement par projet à court terme. Les recherches indiquent qu'en Amérique du Nord, seulement environ 40–60 % des programmes de santé publique efficaces sont maintenus au-delà des cycles de financement par projet à court terme (Vitale et coll., 2018; Scheirer, 2005; Stirman et coll., 2012). L'absence de durabilité peut entraîner ce qui suit (Bodkin et Hakimi, 2020) :

- (1) La récurrence ou la poursuite du problème que le programme visait à résoudre
- (2) La perte de capital humain, financier et technique, ainsi que les coûts associés au retrait du financement avant que les activités aient pu être menées à terme et que les résultats n'aient pu se concrétiser pleinement
- (3) La perte de confiance et de soutien au sein de la communauté, particulièrement dans les communautés où des programmes ont déjà pris fin en raison d'un manque de financement

La perte de confiance et d'autres défis liés au financement à court terme sont souvent exacerbés pour les organismes desservant des populations méritant l'équité (Deutsch et coll., 2023; Shelton et coll., 2023).

En nous appuyant sur les perspectives des représentant·e·s de projets financés par l'ASPC et sur la littérature existante, nous examinons la durabilité et formulons des recommandations à l'intention de l'ASPC et d'autres bailleurs de fonds.

Principales constatations

Nous décrivons et explorons quatre grands domaines de durabilité pour les programmes liés à la VFFS, qui nécessitent tous une base de sources de financement stables.



Fondement : sources de financement stables

Un financement durable, qui soutient une programmation continue et une adaptation guidée par les données afin que les programmes puissent évoluer en fonction de contextes changeants, alimente tous les domaines de la durabilité et est généralement *requis* pour les soutenir. Les représentant·e·s de projet ont exprimé l'idéal que les programmes de santé publique efficaces deviennent des pratiques courantes au sein des communautés ou des secteurs grâce à un financement stable à long terme.

Domaine 1 : Maintien des résultats chez la clientèle des programmes

L'objectif ultime des projets financés par l'ASPC est *un changement positif à long terme des résultats en matière de santé des victimes et la prévention à long terme de la VFFS*. Les projets ont cherché à atteindre ces résultats par de multiples voies, notamment en augmentant l'accès des victimes à des activités de guérison et à des activités de promotion de la santé,

en favorisant des services de santé et de santé publique tenant compte des traumatismes et de la violence, et en développant et en mettant en œuvre des initiatives de prévention et de réponse efficaces à la VFFS.

Domaine 2 : Maintien de la mise en œuvre des programmes (composantes)

Pour maintenir des résultats positifs pour les victimes et prévenir la VFFS, les programmes et services efficaces doivent demeurer disponibles pour les victimes, les familles et les communautés, particulièrement au-delà de la période de financement initiale. Nous estimons que 60 % des projets financés par l'ASPC de 2015 à 2022 se sont poursuivis après la fin du financement de l'ASPC. Les petits organismes, qui desservent souvent des populations confrontées à des formes de violence intersectionnelles et structurelles, avaient tendance à disposer de moins d'occasions de financement et présentaient le plus grand risque de fin de programme. Il est trop tôt pour évaluer la durabilité des programmes et des composantes de programme pour les projets financés par l'ASPC de 2022 à 2026; toutefois, deux mois avant la fin de l'investissement de l'ASPC, seule une poignée de ces projets avait confirmé un financement pour la poursuite de leurs activités.

Les représentant·e·s de projet ont souligné qu'il faut souvent au minimum 10 ans pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer efficacement un programme, et déterminer ce qui est nécessaire pour soutenir la mise en œuvre dans différents contextes. Soutenir ce travail de développement au moyen d'une succession de projets et de subventions à court terme est complexe et exige beaucoup de temps, et cette situation est aggravée par le fait que les appels de financement visent souvent à appuyer des projets « nouveaux » plutôt que ceux ayant déjà fait leurs preuves et cherchant à se poursuivre ou à prendre de l'ampleur.

Domaine 3 : Maintien des connaissances et des compétences chez le personnel des programmes et les professionnel·les

Ce domaine renvoie au maintien des connaissances et des compétences des personnes chargées de mettre en œuvre et de soutenir un programme, ainsi que de celles d'autres professionnel·les du domaine. La diffusion des résultats dans la littérature universitaire, le partage des apprentissages par l'entremise de guides de programme et de cahiers de travail, ainsi que la création et le maintien d'une présence en ligne sont autant d'exemples de moyens permettant de préserver et de diffuser les connaissances acquises grâce aux initiatives. Les résultats de cette recherche ont mis en évidence l'importance de la création et de la mobilisation de connaissances pour maintenir les connaissances et les compétences nécessaires afin de contrer la VFFS. Ce travail était perçu comme étant important, autant pour partager l'information que pour veiller à ce que les acquis ne soient pas perdus, même si le financement prenait fin. Bien que les projets des deux cycles de financement aient connu un grand succès dans la création et le maintien de connaissances durables (souvent accessibles au public) par l'entremise d'une présence en ligne, de modules d'apprentissage, de publications savantes et d'autres ressources, des préoccupations demeurent quant à la mise à jour de ces connaissances, alors que les contextes et les enjeux liés à la VFFS continuent d'évoluer.

Domaine 4 : Maintien des relations, de la collaboration et de la capacité organisationnelle

Ce domaine renvoie au développement de collaborations et de partenariats nouveaux ou renforcés entre différents milieux et secteurs. Les représentant·e·s de projet ont souligné l'importance de plusieurs types de relations, à la fois comme résultats de durabilité et comme processus. Le rôle des partenariats entre les parties prenantes universitaires et communautaires dans la mise en œuvre et la durabilité des programmes a été particulièrement mis en évidence. Les champion·nes du programme au sein des organismes et des communautés ont également été perçu·e·s comme utiles pour soutenir les relations avec les communautés d'utilisateurs et utilisatrices de services et pour bâtir et maintenir l'appui aux projets. Un financement inadéquat et le financement par projet à court terme ont été relevés comme des obstacles majeurs à la capacité des projets de développer et de maintenir des relations avec les partenaires et les populations d'utilisateurs et utilisatrices de services, particulièrement celles issues de communautés méritant l'équité.

Le renforcement de la préparation et de l'appui organisationnels dans le cadre de la mise en œuvre d'approches novatrices pour contrer la VFFS constitue un autre élément relationnel de la durabilité, qui découle directement de collaborations et de partenariats renforcés.

Recommandations à l'intention de l'ASPC et d'autres bailleurs de fonds

Nous formulons les recommandations suivantes à l'intention de l'ASPC et d'autres bailleurs de fonds afin de favoriser un *changement systémique* vers un financement durable des initiatives de santé publique efficaces :

- **Recommandation 1** : Continuer à préciser et à distinguer le financement pour la mise à l'essai d'innovations et le financement pour l'adaptation et la mise en œuvre.
- **Recommandation 2** : Créer et/ou rendre visibles des voies menant à un financement stable pour les initiatives de santé publique efficaces; par exemple, créer et diffuser des « parcours » de financement pluriannuel qui permettraient à un plus grand nombre de projets de recevoir un financement pour l'innovation et la mise à l'essai, puis d'appuyer un sous-ensemble jusqu'à une mise en œuvre et une adaptation plus larges.
- **Recommandation 3** : Soutenir une réponse coordonnée à la VFFS entre les instances gouvernementales fédérales et provinciales, y compris des voies claires pouvant orienter, vers un financement provincial, des projets, financés par le gouvernement fédéral et ayant fait leurs preuves.
- **Recommandation 4** : Mettre à profit le pouvoir du gouvernement pour mettre en relation des bailleurs de fonds privés et les programmes financés par le secteur public, possiblement par l'entremise d'unités de pérennisation spécialement créées, dont le rôle est de tirer parti d'un éventail de types de financement (p. ex., philanthropique,

investissements à impact social, entreprise sociale) afin d'assurer le financement stable des approches efficaces.

Nous formulons les recommandations suivantes à l'intention de l'ASPC afin d'accroître la durabilité dans le système de financement actuel, qui est limité :

- **Recommandation 5** : Continuer de soutenir une communauté de pratique (CdP) des projets financés et veiller à ce que la durabilité soit à l'ordre du jour.
- **Recommandation 6** : Continuer de soutenir une mobilisation des connaissances centralisée et accessible au public afin de maintenir et de préserver les connaissances générées grâce aux investissements.
- **Recommandation 7** : Exiger que les *dirigeant·e·s et directions d'organisme*, responsables des décisions concernant la programmation à l'échelle de l'organisme et/ou dont le rôle consiste à rechercher et à obtenir un financement durable, assistent à une rencontre de la CdP une fois par année pour discuter de la durabilité.
- **Recommandation 8** : Continuer de communiquer de l'information sur l'évolution des politiques et les possibilités de financement à venir, de la façon la plus ouverte possible.
- **Recommandation 9** : Tenir compte de la durabilité potentielle dans les décisions de financement, y compris la question de savoir si l'intervention ou l'innovation peut être mise à l'échelle à un coût raisonnablement envisageable.
- **Recommandation 10** : Exiger des rapports annuels sur la durabilité (afin d'encourager les programmes à considérer la durabilité dès le départ) et fournir de la rétroaction.